



Section Activités Physiques et Bien-Être

Contact : C.S.M.S. - G.V.

Tel : 04 94 30 61 57

e-mail : csms.gv83@gmail.com

INFORMATIONS POUR ADHÉSION

- QS-SPORT : le QS-SPORT doit être rempli par vous même et conserver car c'est un document confidentiel. Si vous avez répondu « NON » à toutes les questions, remplir la case concernée sur le document d'adhésion (Repère B). Dans le cas contraire, bien vouloir fournir un nouveau certificat médical.

- Comme la saison 2025/2026, nous vous joignons un document concernant une assurance complémentaire. Notre fédération demande à ce que les adhérents confirment leur choix par écrit. Bien vouloir renseigner le formulaire joint et nous le retourner avec le dossier.

- Lors de vos choix, bien inscrire les numéros correspondant aux activités souhaitées
- Mettre un cours de repli en cas de cours complet ou d'annulation d'un cours.

COTISATION STATUTAIRE

Les subventions sont passées de 70.000€ à 8.000€ en 10 ans !

Si vous êtes imposables, vous pouvez aider votre club le C.S.M.S. à vivre, (déductible à 66 % de votre impôt sur le revenu), le club vous fera un reçu à joindre à votre déclaration d'impôts.

Exemple Adhésion **170€ (2 COURS)**, **Cotisation Statutaire 100€** , total payé = **270€**, déduction impôts, **66€**,
coût final = 204€ , soit 66€ de don pour le CSMS, sans coût pour l'adhérent.

